

## Article

---

« Démographie, structures foncières et société : évolution d'un village d'Artois du VI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle »

C. Pouyez

*Historical Papers / Communications historiques*, vol. 8, n° 1, 1973, p. 269-300.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/030771ar>

DOI: 10.7202/030771ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

# DEMOGRAPHIE, STRUCTURES FONCIERES ET SOCIETE: EVOLUTION D'UN VILLAGE D'ARTOIS DU VI<sup>e</sup> AU XIX<sup>e</sup> Siècle

C. POUYEZ

*Conseil des Arts du Canada*

Au chercheur de la fin des années soixante, la France des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles offrait un terrain d'enquête privilégié. Depuis une dizaine d'années se multipliaient les études d'histoire économique et sociale et la plume des Goubert, Saint-Jacob et LeRoy Ladurie, pour ne nommer que ceux-là, faisait surgir de l'ombre de vastes régions de la France d'Ancien Régime. A ces grandes études d'histoire régionale étaient venues se joindre, en nombre toujours plus grand, les études de démographie historique; moins nombreuses, mais non moins provocantes, les enquêtes sur les mentalités et les comportements ouvraient à l'historien de la société de nouveaux horizons. Découvertes, mises au point, nouvelles interprétations et remises en question contribuaient à faire de la société française des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle le sujet de débats aussi passionnés que passionnants.

Pour diverses raisons, qu'il importe peu d'établir ici, certaines régions demeuraient ignorées des historiens, et en particulier l'Artois: on a vite fait le tour de la littérature historique consacrée à cette province à l'époque moderne<sup>1</sup> et cela, en dépit de la richesse des sources qui s'offrent à l'historien de la société: sources fiscales, avec les magnifiques rôles d'imposition du 16<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècle, archives notariales encore largement inexplorées, terriers et autres archives seigneuriales, registres de catholicité et livres des âmes, toutes les grandes sources de l'histoire sociale y sont représentées. Il ne pouvait être question, pour des raisons d'ordre pratique, d'entreprendre une étude de la province dans son ensemble: une vie entière n'y aurait pas suffi. Aussi le choix se porta-t-il très vite sur une étude monographique d'un village, et plus précisément du village d'Isbergues, situé aux confins de la Flandre et de l'Artois, dans la très fertile plaine de la Lys.

\*Note: Cette communication est un résumé d'une thèse préparée en 1969-71 pour l'obtention du doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en histoire économique et sociale à l'Université de Lille. Je tiens à remercier ici M. Pierre Deyon, président de l'Université de Lille III, qui a bien voulu accepter la direction de cette thèse.

L'existence, pour un même village, d'une série de registres paroissiaux complets depuis 1598 et de rôles fiscaux permettant de "photographier" cinq moments différents de l'histoire de la propriété et de l'exploitation agricole entre 1569 et 1826; la présence d'abondantes archives notariales et d'un riche fond d'archives paroissiales, incluant une partie des archives de la seigneurie, de la communauté et de la fabrique, tels sont les arguments majeurs qui dictèrent ce choix.

Disposant d'une documentation qui couvrait parallèlement la population, la propriété du sol et l'exploitation agricole, et cela sur une période de plus de deux siècles, il sembla intéressant d'aborder cette étude sous l'angle des rapports entre la démographie et les structures socio-économiques. Analyser d'une part les rapports sociaux et les structures économiques qui les supportent, d'autre part le mouvement de la population et son comportement, tenter de définir les modalités de l'interaction du démographique et du socio-économique et les situer dans le temps, telle fut au départ mon ambition, et telle est demeurée l'idée centrale de cette étude.<sup>2</sup>

## I

### LES SOURCES ET LES METHODES: APERCU SOMMAIRE

Des sources utilisées pour ce travail, les unes sont bien connues et ne nécessitent aucune présentation: archives notariales, registres de catholicité et recensements sont de ce nombre. Il en est d'autres cependant qui sont moins connues, parce que propres à l'Artois, et quelques mots d'explication ne seront pas inutiles.

L'étude démographique proprement dite repose essentiellement sur l'exploitation des registres paroissiaux et de toutes les listes nominatives disponibles: listes de confirmés, liste des résidents d'Isbergues en 1789, et surtout, liste nominative du recensement de 1820. Les registres de baptême commencent dès 1598, les mariages sont enregistrés depuis 1611 et les sépultures à partir de 1625, ce qui est assez exceptionnel. Tous ces registres ont été dépouillés sur fiches, et l'exploitation en a été faite selon la méthode Henry, après reconstitution des familles.

L'analyse des structures économiques et sociales repose sur un autre type de documents: les registres de Centième et de Vingtième, le cadastre de 1826, les archives notariales et, pour la période 1789-1825, les archives de l'enregistrement, spécialement la sous-série 3Q3 des archives départementales. Il faut y ajouter les archives de la minuscule communauté d'habitants, de la fabrique et de la seigneurie

et, pour le 19e siècle, la série M des archives départementales. Arrêtons-nous quelques instants sur les sources les moins connues: les rôles de Centième et de Vingtième.

L'impôt du Centième, perçu pour la première fois en 1569, était conçu comme un impôt sur le capital mobilier et immobilier; pour le percevoir, il fallut confectionner, dans chacun des quelques 800 villages d'Artois, un rôle dans lequel étaient énumérés et évalués tous les biens immobiliers et les biens mobiliers; dans le cas des biens mobiliers, seuls étaient imposés les biens dépassant une valeur de cent florins pour une même personne. C'est à partir de cette évaluation qu'était déterminée la cote d'impôt de chaque individu, et, par addition, la contribution du village tout entier à l'impôt du Centième. On dispose donc, avec ces rôles du 16e siècle, d'une documentation permettant d'établir la répartition et la dimension des propriétés et des exploitations agricoles pour chaque village d'Artois. En 1779, un renouvellement complet des rôles fut ordonné par les Etats d'Artois, et cette fois, on indiqua le nom du propriétaire et de l'exploitant pour chaque *parcelle* de terre, et non plus seulement pour chaque *domaine* comme cela avait été le cas en 1569. Entre 1569 et 1779, deux autres documents fournissent le même type de renseignements: en 1720, un rôle d'impôt dressé par la communauté énumère les propriétés et les exploitations et donne même, dans chaque cas, la répartition des cultures et l'importance du cheptel. Quelque quarante ans plus tard, les Etats d'Artois ayant réussi à abonner leur province à l'impôt du Vingtième, on ordonna la rédaction dans chaque village d'une sorte de rôle cadastral, afin d'établir le revenu de chaque parcelle de terre. A partir de là, on établissait la contribution totale du village à l'impôt du Vingtième. A Isbergues, le rôle du Vingtième date de 1761.

Ainsi, entre 1596 et 1779, quatre documents permettent d'établir la répartition de la propriété foncière et de l'exploitation agricole. Ces quatre rôles ont été dépouillés de façon exhaustive pour le village d'Isbergues, et les données brutes ont toutes été converties en mesures métriques, afin de permettre la comparaison avec le cadastre de 1826, dernier document en date qui ait été exploité. Le cadastre n'énumère malheureusement que les propriétés, et non les exploitations; d'autres sources permettent cependant de combler cette lacune.

Parmi les diverses méthodes possibles d'exploitation des données, c'est la méthode Dupâquier qui a été retenue<sup>3</sup>. Rappelons en rapidement les caractéristiques essentielles: les chiffres considérés, en l'occurrence les superficies des propriétés ou des exploitations, sont considérés comme des indices, et non en fonction de leur valeur absolue. Ils sont

classés selon un système d'unités variables, organisées autour de la moyenne, en progression géométrique. Ainsi, après avoir calculé la superficie moyenne (M) des propriétés (ou des exploitations), on procède à un classement de part et d'autre de cette moyenne: d'une part les catégories supérieures 2M, 4M, 8M, etc. . . et d'autre part les catégories inférieures  $\frac{M}{2}$ ,  $\frac{M}{4}$ ,  $\frac{M}{8}$ ,  $\frac{M}{16}$ , etc. . . On ouvre autant de

catégories qu'il est nécessaire pour englober toutes les superficies considérées, après quoi on calcule le nombre de propriétés entrant dans chaque catégorie et leur pourcentage par rapport à l'ensemble. Les résultats sont illustrés par un histogramme axé autour de la moyenne. La comparaison des histogrammes à divers moments de l'évolution de la propriété permet de saisir au premier coup d'oeil le sens de cette évolution. Cette méthode a été utilisée pour l'étude de la propriété et de l'exploitation agricole, de même que pour l'analyse des niveaux de fortune révélés par les contrats de mariage.

Telles sont donc, succinctement, les principales sources et méthodes qui furent employées au cours de cette étude. Venons en aux résultats.

## II

### LE CYCLE DEMOGRAPHIQUE

L'évolution démographique à Isbergues se fait en trois temps: à un 17<sup>e</sup> siècle long — étiré jusqu'en 1710, voire même 1740 — succède, pendant la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, une période de tensions et de contradictions, qui ne sont résolues que dans un troisième temps, correspondant en gros à la fin du 18<sup>e</sup> et au premier quart du 19<sup>e</sup> siècle.

A — *La période "classique" (1598-1710/1745)*. Jusqu'au début du 18<sup>e</sup> siècle et, à certains égards jusqu'en 1740, la démographie isberguoise se caractérise par l'occurrence fréquente de mortalités catastrophiques, par une fécondité relativement faible et par une nuptialité qu'on pourrait qualifier de "facile".

Les crises de mortalité suivent à peu près le cycle trentenaire qui affecte, à quelques nuances près, toute la France d'Ancien Régime<sup>4</sup>. Entre 1626 et 1639, ce sont trois grandes épidémies de peste qui fauchent plus de 400 personnes, dans un village qui n'en comptait certainement pas 800 au début du siècle. En 1676, nouvelle crise, dont on ne peut guère préciser les causes, et qui enlève 50 personnes. En 1710-11 enfin, crise tristement célèbre dans tout le royaume, plus d'une centaine d'habitants d'Isbergues périrent entre le mois d'octobre 1710 et le mois de février 1711.

Une analyse fouillée de ces mortalités catastrophiques permet d'affirmer que ces crises sont dûes beaucoup plus aux épidémies et au contexte politique (guerres) qu'à une véritable pénurie de subsistances. Le fait est évident dans le cas des crises de 1626-1639, où la peste est responsable de 424 des 647 décès enregistrés pendant ces quatorze années (années-civiles). En 1676, la crise est moins importante, mais elle ne peut s'expliquer que par une épidémie, de nature indéterminée (dysenterie, variole?). En 1710, la crise a des causes multiples, mais la principale est certainement le contexte politique: la guerre, avec les mouvements de troupe, les réquisitions d'hommes, de bétail et de denrées provoque une pénurie de subsistances, terrain propice à l'éclosion de maladies contagieuses. D'autre part, les décès directement dûs aux opérations militaires entrent sans aucun doute en ligne de compte, mais on ne peut préciser dans quelle proportion.

Les crises de mortalité du 17<sup>e</sup> siècle prennent donc, à Isbergues, un caractère particulier: ce sont des accidents épidémiques ou politiques bien plus que des crises démographiques au sens habituel du terme. On note d'ailleurs avec intérêt que la crise de 1693-1694, qui toucha durement la France septentrionale, passa presque inaperçue à Isbergues.

Pendant cette première période, la fécondité légitime demeure relativement faible. Si on s'en tient aux taux de fécondité légitime par groupes d'âges (tableau 1), on constate que jusqu'en 1745, la fécondité

TABLEAU 1  
TAUX DE FECONDITE LEGITIME PAR GROUPE D'AGES

Femmes mariées en	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
1620-1710	—	0,421	0,434	0,382	0,336	0,180	0,041
1711-1745	—	0,419	0,430	0,391	0,331	0,203	0,015
1756-1789	—	0,559	0,448	0,433	0,351	0,183	0,011
1790-1825	—	0,534	0,418	0,363	0,301	0,162	0,021

est faible, dépassant à peine 400°/oo à 25-29 ans, sommet de la courbe. Dès l'âge de 30 ans, la fécondité diminue sensiblement, et de façon régulière jusqu'à 40 ans, puis très rapidement entre 40 et 49 ans. Par ailleurs les taux de fécondité calculés selon l'âge au mariage et l'âge observé (tableau 2) font apparaître un lien très net entre l'âge au mariage et la fécondité. L'existence d'un tel lien semblerait indiquer que les pratiques contraceptives étaient déjà relativement répandues à Isbergues au 17<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Sans exclure totalement cette hypothèse, il

est possible d'offrir une autre explication de ce phénomène: compte tenu des conditions hygiéniques, alimentaires et médicales de l'époque, ne serait-il pas logique de penser qu'une femme, fatiguée par des grossesses antérieures et par un long mariage risqué, à âge égal, d'être moins féconde qu'une femme mariée depuis peu?

TABLEAU 2  
TAUX DE FECONDITE SELON L'AGE AU MARIAGE  
ET L'AGE OBSERVE

Age au mariage	MARIAGES DE 1620 - 1745						
	Age de la femme						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
15-19 ans	0,431	0,347	0,354	0,320	0,229	0,160	0,080
20-24 ans		0,420	0,404	0,338	0,283	0,140	0,022
25-29 ans			0,474	0,413	0,327	0,178	0,020
30-34 ans				0,428	0,409	0,210	0,055
35-39 ans					0,404	0,311	0,060
40-44 ans						0,128	0,017
45-49 ans							0,000
Tous âges	0,431	0,393	0,422	0,382	0,328	0,190	0,029

Age au mariage	MARIAGES DE 1746-1789						
	Age de la femme						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
15-19 ans	0,400	0,560	0,440	0,250	0,250	0,100	0,000
20-24 ans		0,559	0,430	0,400	0,316	0,187	0,016
25-29 ans			0,476	0,451	0,347	0,200	0,091
30-34 ans				0,462	0,386	0,150	0,090
35-39 ans					0,380	0,183	0,020
40-44 ans						0,235	0,000
45-49 ans							0,000
Tous âges	0,400	0,559	0,447	0,426	0,346	0,181	0,011

	MARIAGES DE 1790-1825						
Age	Age de la femme						
au mariage	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
15-19 ans	Non calculé						
20-24 ans		0,534	0,357	0,257	0,237	0,133	0,018
25-29 ans			0,506	0,407	0,267	0,145	0,019
30-34 ans				0,477	0,367	0,176	0,029
35-39 ans					0,423	0,244	0,022
40-44 ans						0,000	0,000
45-49 ans							0,000
Tous âges		0,534	0,418	0,363	0,301	0,162	0,021

La nuptialité enfin demeure relativement "facile durant tout le 17e siècle, et jusqu'en 1740. On trouve peu de célibataires définitifs: ceux-ci ne représentent que 2 à 5% des hommes décédés à 50 ans et plus, et 4 à 6% des femmes. Certes on ne se marie pas très jeune: jusqu'en 1745, l'âge moyen des nouveaux mariés est de 27 ans chez les femmes et de 29 ans chez les hommes; ces chiffres sont élevés, par rapport à certaines régions plus méridionales de France, mais ils se comparent très bien aux résultats obtenus en Flandre Orientale ou à Sainghin en Mélançois<sup>6</sup>. Si la nuptialité ne connaît pas encore de frein particulièrement puissant, pendant cette période, c'est que les crises de mortalité jouent, jusqu'à un certain point, un rôle de régulateur: dès le début du 17e siècle, le terroir du village étant totalement occupé, l'installation de nouveaux couples dans la paroisse, avec ce que cela implique dans le domaine de l'équipement (maison, terre, matériel agricole) était difficile. Cependant, à intervalles réguliers, les mortalités créaient dans la population du village des vides importants, qui permettaient aux jeunes de s'établir. Ce mécanisme de compensation est illustré par le lien très étroit qui existe entre les grandes mortalités et le niveau des mariages: à chaque crise correspond une brusque augmentation du niveau des mariages.

B — *Les contradictions du 18e siècle (1746-1789)*. C'est vers le milieu du 18e siècle que commencent à se manifester certaines tensions: d'une part, la fécondité légitime augmente sensiblement, passant de 419°/oo à 20-24 ans en 1711-1745 à 559°/oo en 1756-1789; jusqu'à 40 ans, les taux observés pendant la seconde moitié du siècle sont supérieurs à ceux des périodes précédentes. Par ailleurs, les tables de mortalité pour les périodes 1620-1745 et 1746-1820 (tableau 3) indiquent une nette régression de la mortalité pendant la deuxième



période. C'est essentiellement la mortalité des adultes qui recule; la mortalité infantile et celle des enfants de 1 an au contraire s'aggrave au 18e siècle: phénomène apparemment paradoxal, mais qui s'explique simplement par l'augmentation de la fécondité. Toutes choses étant par ailleurs égales, et en particulier les conditions médicales et hygiéniques, il est normal qu'une augmentation des naissances soit immédiatement suivie d'une augmentation des décès<sup>7</sup>. Il reste évidemment à expliquer pourquoi la fécondité augmente au 18e siècle: l'influence de la conjoncture économique et politique est sans doute ici l'élément déterminant; sur ce point cependant, il est impossible de se montrer plus affirmatif, dans le cadre d'une monographie de village<sup>8</sup>.

TABLEAU 3  
TABLE DE MORTALITE SEXES REUNIS  
PERIODE 1620-1745

Age x	Quotient o/oo aqx	Survivants o/oo Sx	Décès de la table	Espérance de vie
0	152	1000	152	40,88
1	95	848	81	47,12
5	68	767	52	47,90
10	28	715	20	44,20
15	32	695	22	42,45
20	44	673	30	38,75
25	49	643	32	35,45
30	52	611	32	32,15
35	59	579	34	28,80
40	68	545	37	25,45
45	83	508	42	22,10
50	105	466	49	18,90
55	137	417	57	15,80
60	182	360	66	12,90
65	255	294	75	10,25
70	365	219	80	7,90
75	480	139	67	6,000
80	640	72	46	
85		26	26	
90		0		

PERIODE 1746-1820				
Age x	Quotient o/oo aqx	Survivants o/oo Sx	Décès de la table	Espérance de vie
0	162	1000	162	43,75
1	131	838	110	51,11
5	34	728	25	54,55
10	27	703	19	51,40
15	23	684	16	47,75
20	32	668	21	43,80
25	34	647	22	40,15
30	36	625	23	36,50
35	39	602	23	32,80
40	46	579	27	29,00
45	58	552	22	25,30
50	71	530	38	21,25
55	103	492	51	17,70
60	145	441	64	14,45
65	208	377	78	11,45
70	305	299	91	8,80
75	428	208	89	6,55
80	580	119	69	
85		50	50	
90		0		

Augmentation de la fécondité, diminution de la mortalité des adultes, autant de facteurs qui favorisent, en principe, la croissance démographique. Pourtant, on sait que la population d'Isbergues croît très lentement au cours du 18<sup>e</sup> siècle. Quelques chiffres suffiront à poser le problème: en 1698, selon le compte fait par le curé Antoine Hazé lors de sa visite paroissiale, le village compte 563 habitants. Presque un siècle plus tard, en 1790, la population n'est que de 720 personnes, soit un accroissement réel de 157 habitants. Or, si l'on étudie les courbes de naissances et décès, on constate que les décès ne dépassent les naissances que 12 fois pendant ces 93 années. En fait, on enregistre 1843 naissances, contre 1406 décès seulement. L'accroissement naturel aurait donc dû porter la population, entre ces deux dates, à 1,000 personnes ( $563 + (1843 - 1406) = 1000$ ). Le fait que le village ne compte que 720 habitants en 1790 s'explique par l'importance de l'émigration, qui représente en effet les 2/3 (64%) de l'accroissement naturel; en d'autres mots, l'émigration est deux fois plus importante que l'accroissement réel, au cours du 18<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, on

constate que le célibat définitif augmente pendant la seconde moitié du siècle: parmi les personnes décédées à 50 ans et plus, on trouve 11 à 14% d'hommes et 9 à 11% de femmes célibataires. Enfin, l'âge moyen des nouveaux mariés augmente de 3 ans chez les hommes (de 28,4 à 31,3) et de 1 an chez les femmes (de 27,3 à 28,4).

Il y a donc, pendant cette seconde moitié du 18e siècle, une contradiction entre les facteurs d'accroissement démographique — augmentation de la fécondité, baisse de la mortalité — et les freins de la croissance que constituent l'émigration, le célibat et le recul de l'âge au mariage.

*C — Vers un nouveau comportement (1790-1825).* La fin du 18e siècle et le début du 19e siècle sont marqués par un renforcement et une transformation des freins de la croissance démographique: si limitée qu'elle ait été, l'augmentation de la population constituait un problème majeur, dans le contexte économique de la fin du siècle. Et cela, d'autant plus que l'un des freins les plus efficaces, l'émigration, perd beaucoup d'importance: entre 1790 et 1820, les émigrants ne représentent plus que 30% de l'accroissement naturel, au lieu de 64% pendant la période précédente.

La diminution de l'émigration est cependant compensée par une nouvelle augmentation du célibat définitif: en 1790 — 1825, le célibat affecte 14 à 16% des hommes et 16 à 18% des femmes décédés à 50 ans et plus. Le célibat apparaît plus important encore si, au lieu de le calculer à partir des décès à 50 ans et plus, on le calcule d'après les données du recensement de 1820: à cette date, 24% des femmes et 25% des hommes âgés de plus de 50 ans sont célibataires.

En outre, et ceci constitue le caractère le plus original de cette période, la population d'Isbergues commence à recourir aux pratiques contraceptives: à partir de 1790, le lien entre la durée du mariage et la fécondité est très net. En outre, calculée selon la méthode mise au point par Lachiver et Dupâquier<sup>9</sup>, la proportion des familles stériles ou contraceptives s'établit à 17% en 1790-1825. Cette proportion est un minimum, et ce sont probablement près de 25% des familles qui, en 1825, recourent aux pratiques contraceptives.

\* \* \*

Tels sont donc, très brièvement exposés, les trois temps de ce grand cycle démographique qui couvre plus de deux siècles d'histoire. Il apparaît clairement que le dynamisme de cette population a été constamment freiné: au 17e siècle, des catastrophes démographiques dûes aux guerres et aux épidémies beaucoup plus qu'à une pénurie de

substances se chargent d'endiguer la croissance démographique. La disparition de ces crises majeures, au 18<sup>e</sup> siècle, oblige la population à une adaptation plus consciente: puisqu'ils ne pouvaient plus compter sur les manifestations de la colère divine — car c'est ainsi que leur apparaissaient souvent les "mortalités" — les villageois prirent eux-mêmes les décisions qu s'imposaient: pendant quelque temps, on put croire que l'émigration et le célibat suffiraient à assurer l'équilibre et compenseraient la hausse de la fécondité et la baisse de la mortalité. Mais bientôt, l'émigration se ralentit, probablement par saturation des régions avoisinantes, et l'extension du célibat ne suffit pas, à elle seule, à endiguer la croissance. C'est alors seulement que commencent à s'imposer les pratiques contraceptives, qui atteignent près du quart de la population à la fin de la période étudiée.

Mais enfin, pourquoi tenter d'enrayer la croissance démographique? Le 18<sup>e</sup> siècle n'est-il pas le siècle des Physiocrates, qui voyaient dans l'accroissement de la population une condition essentielle du développement économique? Sans entrer dans une discussion approfondie de ce problème, on peut toutefois noter que d'une part, les paysans furent probablement assez peu touchés par les idées physiocratiques, et que d'autre part, ce comportement apparemment rétrograde s'explique par de puissantes motivations d'ordre économique.

### III LES STRUCTURES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Le terroir d'Isbergues est situé aux confins de la Flandre et de l'Artois, entre les villes de St-Venant à l'est et Aire à l'ouest. Politiquement, Isbergues appartient à l'Artois, mais tous ses caractères géographiques et économiques en font un terroir de la plaine flamande, et plus précisément de la Plaine de la Lys. Celle-ci forme un triangle entre Lille, Aire et Béthune, le sommet du triangle étant orienté au sud. C'est une cuvette (la plus grande partie de la plaine est sous l'isohypse de 25 mètres) où dominent les limons quaternaires et les alluvions modernes, sur un fond d'argile yprésienne datant du tertiaire.

Les terres de la Plaine de la Lys sont des terres fortes: bien drainées, travaillées sans relâche, elles se placent parmi les plus fertiles de Flandre. Dès le début du 18<sup>e</sup> siècle, l'assolement triennal y a pratiquement disparu et on y a substitué un assolement de neuf ans, utilisant une grande variété de cultures. Les rendements agricoles sont très élevés: en 1716, le subdélégué d'Aire estimait que pour l'ensemble de sa subdélégation, les rendements des grains variaient de 11 à 13 hl. à l'hectare sur les mauvaises terres à 20 à 23 hl./ha. sur les meilleures. Isbergues et les villages immédiatement avoisinants se placent

parmi les meilleurs terroirs, avec des rendements qui dépassent couramment 20 hl./ha. pour le froment.

Par ailleurs, les prélèvements sur la production sont faibles: le prélèvement technique (semence) est faible en raison même de l'importance des rendements; plus important, le prélèvement fiscal et seigneurial ne dépasse cependant pas 15% du produit brut. Si on y ajoute la rente foncière, le prélèvement total ne dépasse guère 30 à 35% du produit brut, ce qui est très faible comparé aux autres régions de France. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, il est évident que le paysan d'Isbergues jouit d'un statut économique privilégié: cela explique sans aucun doute le bas niveau de la mortalité et le fait que le village échappe à toute véritable crise de subsistance.

Enfin, avant d'aborder l'étude des problèmes de répartition, il faut signaler le fait que la Plaine de la Lys est un pays de petite propriété et de petites exploitations, où les plus grosses fermes, au 18e siècle, dépassent rarement 20 hectares. Exploitations exigües, dispersées en une multitude de petites parcelles, mais qui sont travaillées sans relâche; on a souvent parlé du labeur acharné du paysan flamand: le même qualificatif s'applique à celui d'Isbergues. L'énorme investissement en main d'oeuvre, dans ces exploitations parcellaires, se traduit par des rendements très élevés. On notera au passage que ces rendements, très souvent, ont été atteints dès la fin du Moyen-Age<sup>10</sup>: dans cette région de l'Artois, le problème de la Révolution agricole ne se pose pas, du moins pas dans les termes où le pose Michel Morineau dans son récent ouvrage sur le sujet<sup>11</sup>.

A — *La propriété et l'exploitation agricole.* La question qui se pose tout d'abord est de savoir à qui appartenait le terroir: aux membres de la communauté villageoise d'Isbergues ou à des étrangers? Au départ, c'est-à-dire en 1569, date de confection du premier rôle de Centième, les résidants d'Isbergues, soit 105 propriétaires, se répartissent 300 des 516 hectares de terres arables. Cent cinquante ans plus tard, en 1720, on ne comptait plus qu'une cinquantaine de propriétaires résidants, qui possédaient à peine 20% des terres. La conjoncture politique et démographique du 17e siècle explique sans doute dans une large mesure cette aliénation quasi-totale du terroir. Avec le retour à des conditions de vie plus normales, c'est-à-dire à toutes fins pratiques à partir de 1713, on assiste à une lente récupération, véritable reconquête du terroir par ses habitants: en 1761, 70 hectares ont ainsi été rachetés et en 1826, les habitants d'Isbergues sont propriétaires de 36% du territoire de leur commune.

Ces propriétaires résidants sont tous des paysans: il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans le détail de la répartition sociale de la propriété, mais qu'il suffise de dire qu'il n'y eut jamais, depuis la fin du 16e siècle, de propriétaires nobles ou ecclésiastiques qui aient habité le village. Quant aux bourgeois, on en trouve, très exceptionnellement, et pour des périodes très courtes. Nobles, ecclésiastiques et bourgeois sont évidemment propriétaires de la plus grande partie du village, mais ils n'y résident pas, ce qui permet d'établir une équivalence entre *propriétaires résidants* et *paysans*. Par conséquent, et le fait doit être souligné, la reconquête du terroir qui s'est faite à partir de 1720 est uniquement l'oeuvre de la paysannerie.

Mais ce n'est pas *toute* la paysannerie qui participe à la reconquête: par le truchement des registres de mutations foncières, on sait que les achats de terre réalisés au cours du 18e et 19e siècle sont le fait des moyens et grands fermiers. En moyenne, pendant les périodes 1718-1732 et 1751 et 1759<sup>12</sup>, les fermiers achètent trois fois plus de terres que les journaliers et manouvriers.

Bref, l'impression qui se dégage de cette prise de contact globale avec la propriété paysanne est celle d'une paysannerie durement touchée par la conjoncture du 17e siècle, mais qui se relève, dès que les conditions de vie redeviennent normales, et dont le dynamisme s'affirme au cours du 18e siècle; dynamisme qui n'est pas le même pour toutes les couches de la paysannerie, cependant, et qui contribue à accentuer les contradictions au sein de cette classe.

Cette impression est confirmée par l'étude de l'évolution de la répartition de la propriété paysanne du 16e au 19e siècle. Les tableaux et les histogrammes de répartition de la propriété (tableau 4, graphique 1) sont éloquentes et se passent de longs commentaires. En 1569, la propriété moyenne compte un peu moins de trois hectares, et les catégories les plus nombreuses sont celles situées autour de la moyenne soit, en ordre décroissant, les propriétés comptant de 1 ha.40 à 2ha.40 (catégorie a sur l'histogramme, 23% de l'ensemble des propriétés), de 0 ha.70 à 1 ha.40 (b, 21%) et de 2 ha.80 à 5 ha.60 (A, 17%). Dans l'ensemble, l'histogramme est assez compact, ces trois catégories englobant à elles seules 61% des propriétés. A partir de 1569, les histogrammes se déplacent continuellement vers la gauche (i.e. vers les catégories inférieures), indice d'un morcellement important des patrimoines; autre symptôme de détérioration, la superficie moyenne s'affaisse, entre 1569 et 1720, puis de nouveau entre 1779 et 1826. Pendant que la grande majorité des patrimoines se morcellent à l'infini, quelques propriétés parviennent à résister et même parfois à accroître sensiblement leur superficie: l'étalement des histogrammes vers la droite en est la preuve

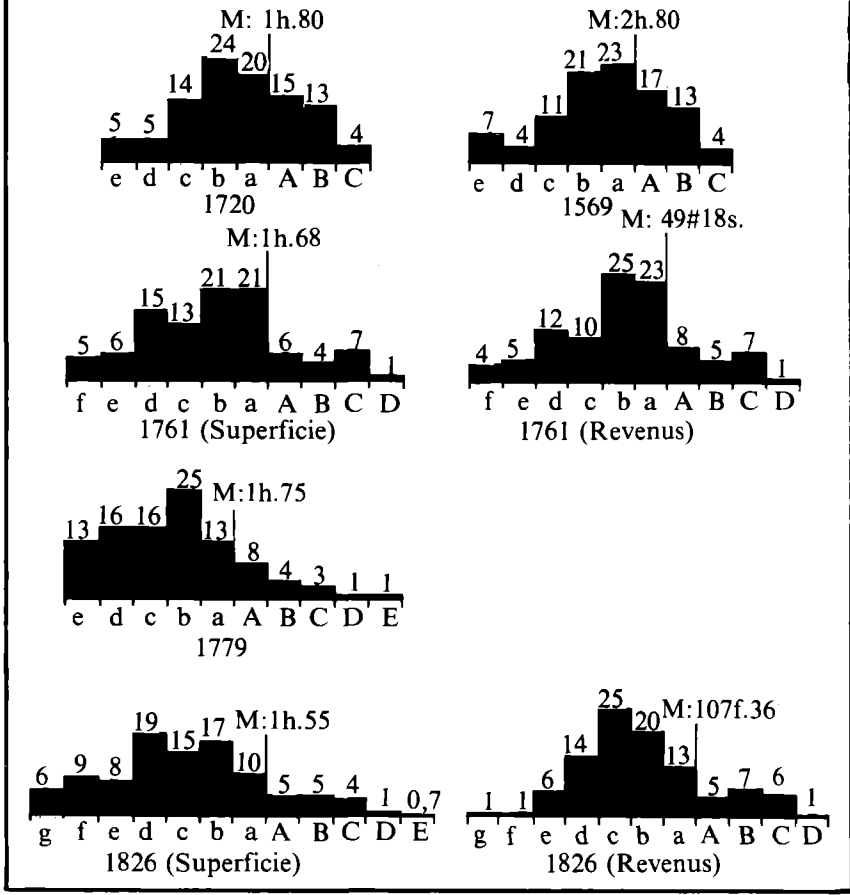
TABLEAU 4  
REPARTITION DE LA PROPRIETE PAYSANNE

1569				1720			
Classe	Superficie	Propriétaires		Classe	Superficie	Propriétaires	
		N.A.	%			N.A.	%
e	de 0h09 à 0h18	7	7	e	de 0h06 à 0h11	3	5
d	de 0h18 à 0h35	4	4	d	de 0h11 à 0h22	3	5
c	de 0h35 à 0h70	12	11	c	de 0h22 à 0h45	8	14
b	de 0h70 à 1h40	22	21	b	de 0h45 à 0h90	13	24
a	de 1h40 à 2h80	24	23	a	de 0h90 à 1h80	11	20
A	de 2h80 à 5h60	18	17	A	de 1h80 à 3h60	8	15
B	de 5h60 à 11h20	14	13	B	de 3h60 à 7h20	7	13
TOTAL 105 100				TOTAL 55 100			
1761 (Superficies)				1761 (Revenus)			
Classe	Superficie	Propriétaires		Classe	Revenus	Propriétaires	
		N.A.	%			N.A.	%
f	de 0h02 à 0h05	5	5	f	de 0 15 s. à 1 11s.	4	4
e	de 0h05 à 0h10	6	6	e	de 1 11s. à 3 2s.	5	5
d	de 0h10 à 0h21	16	16	d	de 3 2s. à 6 5s.	12	12
c	de 0h21 à 0h42	13	13	c	de 6 5s. à 12 10s.	10	10
b	de 0h42 à 0h84	21	21	b	de 12 10s. à 25	25	25
a	de 0h84 à 1h68	21	21	a	de 25 à 50	23	23
A	de 1h68 à 3h36	6	6	A	de 50 à 100	8	8
B	de 3h36 à 6h72	4	4	B	de 100 à 200	5	5
C	de 6h72 à 13h44	7	7	C	de 200 à 400	7	7
D	de 13h44 à 26h48	1	1	D	de 400 à 800	1	1
TOTAL 100 100				TOTAL 100 100			

1779							
Classe	Superficie	Propriétaires		Classe	Superficie	Propriétaires	
		N.A.	%			N.A.	%
e	de 0h06 à 0h11	12	13	A	de 1h75 à 3h50	7	8
d	de 0h11 à 0h22	14	16	B	de 3h50 à 7h00	4	4
c	de 0h22 à 0h44	14	16	C	de 7h00 à 14h00	3	3
b	de 0h44 à 0h88	23	25	D	de 14h00 à 28h00	1	1
a	de 0h88 à 1h75	12	13	E	de 28h00 à 56h00	1	1
				TOTAL 91 100			
1826 (Superficies)				1826 (Revenus)			
Classe	Superficie	Propriétaires		Classe	Revenus	Propriétaires	
		N.A.	%			N.A.	%
g	de 0h01 à 0h02	8	6	i	de 0f21 à 0f42	1	0,7
f	de 0h02 à 0h05	12	9	h	de 0f42 à 0f84	0	0
e	de 0h05 à 0h10	11	8	g	de 0f84 à 1f68	2	1
d	de 0h10 à 0h19	27	19	f	de 1f68 à 3f36	2	1
c	de 0h19 à 0h38	21	15	e	de 3f36 à 6f72	8	6
b	de 0h38 à 0h77	25	17	d	de 6f72 à 13f44	20	14
a	de 0h77 à 1h55	14	10	c	de 13f44 à 26f89	35	25
A	de 1h55 à 3h11	7	5	b	de 26f89 à 53f68	28	20
B	de 3h11 à 6h22	7	5	a	de 53f68f à 107f36	18	13
C	de 6h22 à 12h45	6	4	A	de 107f36 à 214f72	7	5
D	de 12h45 à 24h90	2	1	B	de 214f72 à 429f44	10	7
E	de 24h90 à 49h80	1	0,7	C	de 429f44 à 858f88	8	6
				D	de 858f88 à 1717f76	2	1
TOTAL 141 99,7				TOTAL 141 99,7			



GRAPHIQUE 1  
REPARTITION DE LA PROPRIETE A ISBERGUES DE 1569 à 1826



manifeste: jusqu'en 1720, trois catégories (A, B, C) suffisent à englober toutes les grades propriétés; en 1761, il en faut quatre, en 1779 et 1826, il en faut cinq.

La répartition de la propriété paysanne connaît donc deux évolutions de sens inverse, et d'importance très inégale: alors que la majorité des propriétés se morcellent sans fin, quelques rares privilégiés réussissent à maintenir, voir même à agrandir leur patrimoine. Les gros fermiers, quelques propriétaires-fermiers sont les seuls à résister au morcellement, bien plus, à en profiter, et il ne fait aucun doute qu'au

début du 19<sup>e</sup> siècle, la communauté villageoise a éclaté: là où il y avait, en 1569, une majorité de petits propriétaires pouvant prétendre à une certaine indépendance économique, il n'y a plus, en 1779 et, à plus forte raison, en 1826, qu'un petit noyau de paysans aisés, riches même, dominant une poussière de micro-propriétaires ne possédant le plus souvent que les quatre murs de leur maison.

\* \* \*

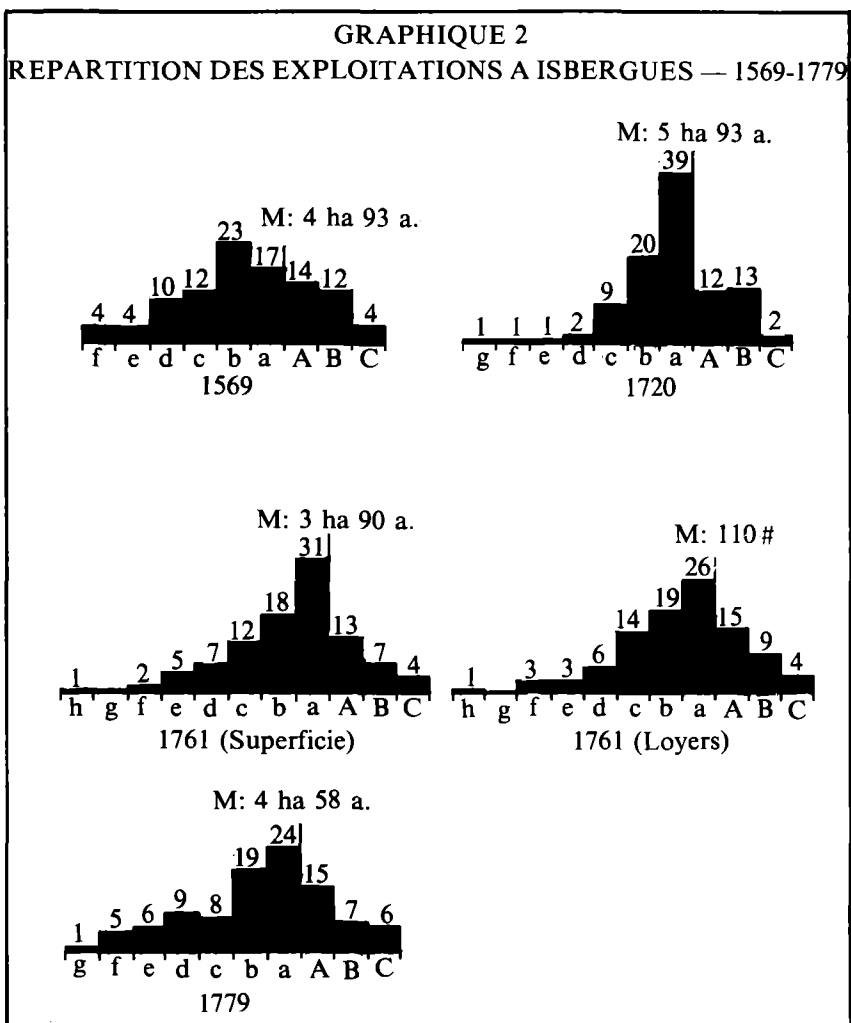
En est-il de même de l'exploitation agricole? La superficie moyenne varie très peu entre 1569 et 1779<sup>13</sup>: elle se situe légèrement en dessous de 5 hectares (tableau 5, graphique 2), sauf en 1720 où elle atteint 6 hectares: situation exceptionnelle, conséquence du vide démographique causé par la crise de 1710. Si la superficie moyenne varie peu, il n'en va pas de même de la distribution des exploitations par rapport à cette moyenne. En 1569 la distribution est relativement uniforme: seules les catégories extrêmes se détachent nettement, et parmi les autres on ne peut distinguer un seuil bien précis. En 1720 par contre, avec une superficie moyenne plus élevée, la répartition change et les écarts se précisent l'exploitation moyenne (catégorie a) est de loin la plus représentée (40%); de part et d'autre de ce sommet, un groupe de petits exploitants (b, c) et de gros fermiers (A,B) d'importance à peu près égale (29% et 25% respectivement). A partir de 1720, la situation évolue rapidement: l'exploitation moyenne (catégorie a) perd de l'importance, tombant à 34% en 1761 puis 24% en 1779. La grande exploitation, par contre, affiche une remarquable stabilité d'ensemble: les catégories A,B,C représentent toujours environ 25% des exploitations. Au sein de ces catégories, on constate même une évolution dans le sens du renforcement des plus grosses exploitations. A l'autre extrémité, dans les catégories b et en dessous, les effectifs augmentent continuellement et rapidement: alors qu'en 1720 on comptait 34% des exploitations dans les catégories b, c, d, etc. . . , on en compte 45% en 1761 et 48% en 1779, et à l'intérieur de ce groupe, ce sont les petites exploitations qui gagnent sans cesse du terrain.

Cette évolution ne s'arrête pas en 1779: si on mesure le rapport du nombre d'exploitants à la superficie totale qu'ils occupent sur le terroir on constate qu'en 1810, 25 exploitants seulement occupent 440 hectares, soit plus de 80% du terroir. Face à cette grande exploitation, envahissante, la situation de la masse des paysans devient précaire; après l'éphémère apogée de 1720, dûe aux circonstances démographiques, leur situation se dégrade constamment: leur nombre augmente, mais la proportion du terroir qu'ils mettent en valeur diminue sans arrêt.

TABLEAU 5  
REPARTITION DES EXPLOITATIONS A ISBERGUES — 1569-1779

1569				1720			
Cl.	Superficie	Nombre d'exploitants	%	Cl.	Superficie	Nombre d'exploitants	%
f	De 0 h. 07 a. à 0 h. 15 a.	5	4	g	De 0 h. 05 a. à 0 h. 09 a.	1	1
e	De 0 h. 15 a. à 0 h. 30 a.	4	4	f	De 0 h. 09 a. à 0 h. 18 a.	1	1
d	De 0 h. 30 a. à 0 h. 61 a.	11	10	e	De 0 h. 18 a. à 0 h. 37 a.	1	1
c	De 0 h. 61 a. à 1 h. 23 a.	13	12	d	De 0 h. 37 a. à 0 h. 74 a.	2	2
b	De 1 h. 23 a. à 2 h. 46 a.	26	23	c	De 0 h. 74 a. à 1 h. 48 a.	9	9
a	De 2 h. 46 a. à 4 h. 93 a.	19	17	b	De 1 h. 48 a. à 2 h. 96 a.	19	20
A	De 4 h. 93 a. à 9 h. 86 a.	16	14	a	De 2 h. 96 a. à 5 h. 93 a.	37	39
B	De 9 h. 86 a. à 19 h. 72 a.	13	12	A	De 5 h. 93 a. à 11 h. 86 a.	11	12
C	De 19 h. 72 a. à 39 h. 44 a.	5	4	B	De 11 h. 86 a. à 23 h. 73 a.	12	13
				C	De 23 h. 73 a. à 47 h. 46 a.	2	2
	TOTAL	112	100		TOTAL	95	100

1761 (Superficies)				1761 (Loyers)			
Cl.	Superficie	Nombre d'exploitants	%	Cl.	Loyers Payés	Nombre d'exploitants	%
h	De 0 h. 01 a. à 0 h. 03 a.	1	1	h	De 8 s. 7 d. à 17 s. 2 d.	1	1
g	De 0 h. 03 a. à 0 h. 06 a.	0	0	g	De 17 s. 2 d. à 1 14 s. 5d.	0	0
f	De 0 h. 06 a. à 0 h. 12 a.	2	2	f	De 1 14s. 5d. à 3 8s. 9d.	4	3
e	De 0 h. 12 a. à 0 h. 24 a.	6	5	e	De 3 8s. 9d. à 6 17s. 6d.	3	3
d	De 0 h. 48 a. à 0 h. 97 a.	9	7	d	De 6 17s. 6d. à 13 15s.	7	6
c	De 0 h. 48 a. à 0 h. 97 a.	14	12	c	De 13 15s. à 27 10s.	17	14
b	De 0 h. 97 a. à 1 h. 95 a.	21	18	b	De 27 10s. à 55.	22	19
a	De 1 h. 95 a. à 3 h. 90 a.	37	31	a	De 55 à 110.	31	26
A	De 3 h. 90 a. à 7 h. 81 a.	15	13	A	De 110 à 220.	18	15
B	De 7 h. 81 a. à 15 h. 62 a.	8	7	B	De 220 à 440.	10	9
C	De 15 h. 62 a. à 31 h. 24 a.	5	4	C	De 440 à 880.	5	4
TOTAL		118	100	TOTAL		118	100
1779				1779 (suite)			
Cl.	Superficie	Nombre d'exploitants	%	Cl.	Superficie	Nombre d'exploitants	%
g	De 0 h. 03 a. à 0 h. 07 a.	1	1	a	De 2 h. 29 a. à 4 h. 58 a.	28	24
f	De 0 h. 07 a. à 0 h. 14 a.	6	5	A	De 4 h. 58 a. à 9 h. 17 a.	17	15
e	De 0 h. 14 a. à 0 h. 28 a.	7	6	B	De 9 h. 17 a. à 18 h. 34 a.	8	7
d	De 0 h. 28 a. à 0 h. 57 a.	11	9	C	De 18 h. 34 a. à 36 h. 68 a.	7	6
c	De 0 h. 57 a. à 1 h. 14 a.	9	8	TOTAL		116	100
b	De 1 h. 14 a. à 2 h. 29 a.	22	19				



Du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, les structures foncières évoluent en trois temps. Jusque vers 1720, malgré l'ampleur des fluctuations à court terme qui ont pu survenir au hasard des guerres et des crises, la répartition de la propriété et de l'exploitation est marquée par une certaine stabilité, un quasi-équilibre; près de la moitié des exploitations agricoles se situent au-dessus de la moyenne: or, on le verra, cette moyenne d'environ 5 hectares correspond à peu près, dans cette région de hauts rendements, au seuil de l'indépendance économique. Ainsi, sans aller jusqu'à parler d'une communauté rurale égalitaire, on doit reconnaître que jusqu'au début du 18<sup>e</sup> siècle, le village comptait une forte proportion de paysans indépendants.

A partir de 1720, cependant, et jusque vers 1780, la propriété paysanne s'émiette: une population qui augmente peu mais de façon continue, des coutumes successorales qui favorisent la division des patrimoines, tels sont les facteurs déterminants du morcellement. Celui-ci s'effectue d'autant plus vite que la propriété paysanne, aliénée presque totalement au 17<sup>e</sup> siècle, n'est récupérée que lentement, et par une partie seulement de la paysannerie. Ainsi la pression démographique, si limitée qu'elle soit, joue à fond: sur un territoire réduit — et qui demeure réduit pour la très grande majorité puisque les achats de terre sont surtout le fait des fermiers — la population augmente de façon continue, entraînant par le jeu des héritages, la disparition de la propriété moyenne et la consolidation de la micro-propriété.

Enfin, à partir de 1780, c'est l'exploitation agricole qui s'effondre, suivant les traces de la propriété, et, à la fin de la période considérée ici, 15% à peine des chefs de famille exploitent 80% du terroir.

**B — *Des structures foncières aux structures sociales.*** Abordant l'étude de la société villageoise, on doit noter ce fait capital qu'il s'agit, jusque vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, d'une société presque exclusivement paysanne: quatre-vingt-dix habitants sur cent vivent de la terre et en tirent une partie plus ou moins importante de leurs revenus. Cette commune appartenant à la terre recouvre cependant des conditions très diverses: l'inégale répartition des moyens de production constitue l'aspect fondamental de cette diversité, que nous nous proposons maintenant d'analyser.

Plutôt que de présenter une véritable classification socio-professionnelle, aux résultats aléatoires et limités dans le temps (aucune source du 16<sup>e</sup> siècle n'indique les professions), nous travaillerons ici à partir du concept fondamental d'indépendance économique. Ayant affaire à une population paysanne, nous nous sommes demandé comment ses membres se répartissaient par rapport à ce critère unique d'indépendance: d'un côté, ceux qui possèdent ou exploitent suffisamment de terre pour vivre du seul produit de leur terre; de l'autre côté ceux qui doivent, pour subsister, vendre leur force de travail soit comme journaliers agricoles, soit comme ouvriers (du textile, pour la plupart). Contraste simple, mais capital, qu'il sera possible de nuancer par l'analyse des niveaux de fortune.

Suivant en cela Georges Lefebvre<sup>14</sup>, nous avons admis que cinq hectares de terre en location, ou trois hectares en propriété, ou toute combinaison aboutissant au même résultat<sup>15</sup> constituaient le seuil de l'indépendance économique. Sur la base des documents fiscaux déjà utilisés (rôles de Centième de 1569 et 1779, rôle des têtes et bêtes de 1720), complétés par les listes nominatives de 1789 et 1820, nous

avons suivi l'évolution de la société paysanne du milieu du 16e au début du 19e siècle. En 1569, paysans dépendants et indépendants (que nous appellerons désormais manouvriers et fermiers) sont à peu près aussi nombreux les uns que les autres: 55% de manouvriers, 45% de fermiers. La situation en 1569 en est donc une d'équilibre relatif: on ne peut certes pas parler d'une société égalitaire en 1569, mais les écarts n'atteignent pas les proportions du 18e siècle, et il s'en faut de beaucoup. Entre 1560 et 1820, on l'a vu, la situation des propriétaires paysans se dégrade sensiblement, mais, fait essentiel, la superficie des exploitations se maintient, augmente même légèrement. La conséquence la plus évidente, au point de vue social, est la remarquable stabilité du rapport numérique manouvriers / fermiers entre 1569 et 1720, stabilité qui peut sembler surprenante, au sortir d'une période aussi troublée que le 17e siècle. Or, ce sont précisément les troubles du 17e siècle qui expliquent cette situation paradoxale: certes la paysannerie ressent durement la conjoncture du 17e siècle, qui la contraint à aliéner la plus grande partie de sa propriété, mais d'un autre côté, les guerres et les mortalités maintiennent toujours la population active à un niveau tel que la moitié des paysans parviennent à trouver suffisamment de terre à exploiter pour faire vivre une famille.

C'est au 18e siècle que se dégrade la condition sociale de la paysannerie: de 1720 à 1779 puis 1789, les manouvriers passent de 57% à 70%, puis 72% de l'ensemble des exploitants agricoles. L'évolution se poursuit d'ailleurs après 1789; d'après le recensement de 1820, qu'il convient d'utiliser avec précaution, car la terminologie n'y est pas très précise, les manouvriers représenteraient au moins 76% de la paysannerie.

On peut donc distinguer deux grandes périodes dans l'évolution de la société villageoise: les 16e et 17e siècles, où les conditions politiques et démographiques contribuent à maintenir un certain équilibre au sein du village, de telle sorte qu'en 1720, manouvriers et fermiers sont presque également représentés. Le 18e siècle, le "beau" 18e siècle, d'où sont absentes les catastrophes d'antan, rompt cet équilibre précaire. Divers facteurs y contribuent: on a plus d'enfants, les adultes vivent plus longtemps, et dans l'ensemble la population est moins mobile. En somme, on vit plus nombreux, sur des propriétés qui ne cessent de s'émietter au gré des partages successoraux. Pour une proportion toujours plus grande de la population, le glissement était inévitable; seuls résistent une poignée de fermiers, avantagés au départ, certes, mais qui savent aussi adapter leur comportement aux conditions nouvelles. Seuls à posséder charrues et chevaux, ils en profitent pour agrandir leurs exploitations; leurs profits, ils les investissent dans

la constitution d'un patrimoine foncier, qu'ils préservent par un comportement démographique original: ils demeurent souvent célibataires, conservent leur propriétés en indivis, et lorsqu'ils se marient, ils le font tard, et ils le font bien.

L'étude de l'indépendance économique ne constitue qu'une première approche de la société villageoise: il est possible, grâce aux sources notariales en particulier, d'obtenir une connaissance plus directe et plus vivante de la réalité sociale. Pour le groupe des manouvriers, une centaine de contrats de mariage, 18 inventaires après décès et tous les rôles des pauvres ont été dépouillés. Les contrats de mariage ont été répartis en deux périodes, de part et d'autre de 1779, afin de vérifier jusqu'à quel point et comment la détérioration de la condition paysanne à la fin du 18<sup>e</sup> siècle se reflétait dans cet acte capital de la société d'Ancien Régime: le mariage. Les résultats sont très révélateurs: d'une période à l'autre, la valeur moyenne des apports au mariage diminue, de 500 livres en 1707-1779 à 326 livres en 1780-1820, et la distribution des apports autour de la moyenne illustre une nette augmentation des catégories inférieures. La répartition des apports témoigne d'une seconde modification, plus symptomatique encore: alors que dans la première période, la valeur des immeubles représente 46% de la valeur totale des apports, elle ne représente plus que 20% après 1780; on ne trouve pratiquement plus de bestiaux, et très peu de grains ou d'avêtis. La comparaison de ces deux périodes confirme donc l'appauvrissement des manouvriers, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, et elle révèle un changement profond dans la composition de ce qu'on ose à peine appeler les fortunes de ces paysans: si les parents ne donnent plus de terres, de bestiaux ou de grains au fils ou à la fille qui se marie, c'est qu'ils n'en ont plus, ou à peine assez pour vivre. "Avant que de te marier, disait le proverbe, aye maison pour habiter, et terre noire à cultiver". Pour les paysans de la fin du siècle, c'était un beau rêve . . .

Passant des contrats de mariage aux inventaires après décès, c'est la même impression de médiocrité, parfois même de misère, qui se dégage. Sur 18 inventaires, datant presque tous des années 1780-1790, deux seulement dépassent mille livres, déduction faite des dettes, sept n'atteignent même pas cent livres et dans un cas, l'inventaire se solde même par un déficit de 300 livres. En moyenne, l'actif n'atteint pas 800 livres, dont la moitié est absorbée par les dettes passives. Certes, ces inventaires ne sont pas tous des constat d'échec; dépendance ne signifie pas obligatoirement misère, et dans quelques cas, la vie est médiocre, mais possible: en combinant les ressources de leur exploitation, le travail chez les autres au moment des foins ou de la moisson, à condition de tisser le soir le fil préparé par leur femme durant la



journée, quelques-uns de ces manouvriers parviennent à vivre dans une honnête médiocrité, sans grand espoir d'amélioration pour eux, et encore moins pour leurs enfants.

Ce sont là, malgré tout, des privilégiés, car, pour ces quelques dizaines de familles qui parviennent, par leurs multiples occupations, à joindre les deux bouts, combien oscillent continuellement entre la médiocrité et la misère? Que surviennent une ou deux mauvaises récoltes, la maladie ou, pire encore, la mort du chef de famille, et l'équilibre est rompu: on "tombe en pauvreté" et souvent on y reste jusqu'à la mort. En Artois comme en Flandre, le terme de pauvre a une signification bien précise: les pauvres sont les habitants du village, quelle que soit leur profession, qui ne peuvent subvenir à leurs besoins et doivent être secourus par la Table des pauvres dont chaque communauté villageoise est en principe dotée. Pendant les vingt dernières années de l'Ancien Régime, ces pauvres représentent en moyenne 10% de la population totale du village. Qui sont-ils, ces "pauvres"? Pour une part, des vieillards, veufs ou veuves totalement démunis, des infirmes, un ou deux malades mentaux; mais la grande majorité sont de petits paysans qui exploitent, et parfois même possèdent une ou deux parcelles de terre. Dans l'ensemble c'est un tableau assez sombre que composent ces quelques 60 à 70 pauvres: exceptionnellement propriétaires, exploitant parfois une ou deux minuscules parcelles, il n'est pas rare que ces pauvres n'aient pas même un toit pour s'abriter. Pour eux, il n'y avait pas d'avenir: ou bien ils demeuraient au village et y végétaient jusqu'à leur mort, ou bien ils partaient pour tenter de refaire leur vie sous d'autres cieux: bien peu s'y hasardèrent, car c'était s'exposer au risque de ne plus même avoir le minimum vital que leur assurait tant bien que mal la Table de pauvres.

\* \* \*

C'est dans un autre monde que nous fait pénétrer l'analyse du groupe des fermiers. C'est par leurs contrats de mariage qu'ils se révèlent le mieux; c'est là que s'étale au grand jour leur richesse, que l'étude des structures foncières laissait seulement soupçonner. Ce n'est plus par centaines, mais par milliers de livres que se chiffrent les apports au mariage: la valeur moyenne est supérieure à 5000 livres, soit plus de dix fois la valeur moyenne des apports dans les contrats de manouvriers. Les immeubles en représentent de très loin la partie la plus importante, immédiatement suivis par les espèces monnayées et les rentes. Sur les 48 contrats analysés, 32% se situent au-dessus de la moyenne de 5000 livres.

Les contrats de mariage ne relèvent pas seulement des niveaux de fortunes, ils permettent aussi de saisir sur le vif le processus de consolidation, voir même d'ascension sociale. Consolidation, en ce sens que les fermiers, mariant leurs enfants dans un milieu aussi fortuné que le leur compensent ainsi les effets appauvrissants des partages successoraux. Ascension sociale, aussi, par des mariages qui unissent une fille de fermier à un bourgeois d'Aire ou de St-Omer, ou un fermier à une fille de bourgeois. Il est très rare qu'un mariage réunisse un fermier à une fille de manouvrier ou une fille de fermier à un manouvrier.

Les inventaires après décès confirment cette impression de richesse; encore faut-il rappeler qu'un inventaire après décès ne recense, en aucun cas, tous les biens des époux, mais seulement ce qui appartient à la communauté; les immeubles, en particulier, n'y apparaissent jamais. Dans les dix inventaires analysés, la valeur moyenne, déduction faite des dettes, s'établit à 5163 livres; les dettes, dans neuf cas sur dix, représentent 1581 livres, ce qui paraîtra peut-être élevé; il faut cependant noter que les dettes, à ce niveau, sont tout autant un indice de la solvabilité de l'individu qu'une charge financière. Ce que révèle surtout la répartition des inventaires après décès, ce qui les distingue le plus fondamentalement de ceux des manouvriers, c'est la possession d'animaux de trait, en l'occurrence des chevaux, et d'un équipement agricole qui, pour être médiocre en valeur absolue, n'en pas moins important du point de vue socio-économique. Pour le manouvrier, l'achat d'un cheval et de l'équipement de trait et de labour représentent une mise de fonds qu'il ne peut pas se permettre; et même s'il le pouvait, son exploitation serait trop petite pour nourrir son cheval. Il y a là, en fait, un cercle vicieux: l'exploitation du manouvrier est trop petite pour permettre l'achat et l'entretien d'un train de labour, qui lui serait pourtant indispensable pour agrandir son exploitation. Dès lors, le manouvrier est condamné à la dépendance à l'égard du fermier, à qui il doit louer chevaux et charrues. Très vite le moment vient où l'exploitation est trop petite pour qu'une telle pratique soit rentable: le manouvrier se contente alors de travailler à la main les quelques parcelles qui lui restent, et, pour compléter ses revenus, il devient ouvrier agricole, pour le plus grand profit des fermiers.

\* \* \*

En ne tenant compte que des seuls aspects matériels, quantitatifs, jusqu'à présent étudiés, les différences entre manouvriers et fermiers apparaissent très nettement. Propriété foncière, exploitation agricole, niveaux de fortune, partout on peut constater le fossé existant entre les deux groupes. Ce clivage, on le retrouve dans bien d'autres

domaines: l'instruction, les moeurs, l'habitat entre autres. Une comparaison rapide du niveau d'alphabétisation est révélatrice: chez les fermiers, en 1720, 61% des hommes et 34% des femmes savent signer leur nom, et en 1779, ces pourcentages passent respectivement à 75% et 50%. Chez les manouvriers, par contre, 31% des hommes et 11% des femmes savent signer leur nom en 1720. En 1779, peu de progrès ont été accomplis: 38% des hommes et 18% des femmes savent signer.

Les manouvriers se signalent également par une plus grande liberté de moeurs: pendant la période 1790-1825 (seule période où les naissances illégitimes soient assez nombreuses et les documents assez complets pour permettre une étude valable), les 29 filles-mères sont des fileuses (8 cas), des domestiques (4 cas), des filles de manouvriers (14 cas); la condition sociale des filles-mères reste indéterminée dans trois cas. Par ailleurs, les conceptions pré-nuptiales sont beaucoup plus fréquentes chez les manouvriers (10,3% des premières naissances) que chez les fermiers (4,4%).

Enfin, dans le domaine de l'habitat et de l'ameublement, les différences sont flagrantes: à la chaumière d'une seule pièce, où l'ensemble des meubles vaut à peine cent livres, où on ne trouve jamais de provisions en stock, s'oppose la ferme de cinq à six pièces, avec ses dépendances où logent valets et servantes. Les meubles y sont de chêne ou de noyer, la vaisselle d'étain, de cuivre et d'argent, et le garde-manger est toujours bien approvisionné.

\* \* \*

Ainsi, quel que soit l'aspect sous lequel on envisage la question, la paysannerie d'Isbergues apparaît profondément divisée, et cela, dès la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Est-il possible de conclure, de cette division, à une opposition de classe? Doit-on au contraire admettre que "les oppositions entre les divers groupes sociaux qui composent la communauté apparaissent secondaires au regard de l'antagonisme qui dresse l'ensemble de la paysannerie contre l'aristocratie foncière bénéficiaire du régime seigneurial?"<sup>16</sup> A la question ainsi posée, nous répondons en deux points.

L'antagonisme anti-seigneurial, s'il s'est jamais manifesté à Isbergues, n'as pas laissé de traces. On peut évidemment attribuer ce silence au défaut de sources pertinentes, et la perte du cahier de doléances d'Isbergues est, à cet égard, particulièrement regrettable. Néanmoins, compte tenu de ce que nous savons sur la faiblesse du prélevement seigneurial, l'existence d'un antagonisme puissant et commun à la paysannerie toute entière nous semble hypothétique. Est-il besoin d'ajouter que, dans ce domaine, aucune généralisation

n'est possible, et que ce qui est vrai à Isbergues peut fort bien ne plus l'être dans le village voisin?

Par ailleurs, les analyses que nous avons faites, tant sur les structures foncières que sur la répartition et le niveau des fortunes paysannes soulignent l'aggravation continuelle du fossé qui sépare fermiers et manouvriers. Or, s'il est tout à fait exact, comme le souligne A. Soboul, que les différences simplement quantitatives en richesse immobilière ont existé de tout temps<sup>17</sup>, il n'en est pas moins vrai que l'accentuation progressive de ces différences aboutit à long terme à une transformation qualitative: le laminage des fortunes des manouvriers, alors que les fermiers maintiennent ou consolident leurs positions, engendre la création de nouveaux rapports de production, de type capitaliste, et cela bien avant la Révolution, puisqu'en 1779, 70% des paysans devaient avoir recours au travail salarié. Que la situation ait continué à se dégrader, au delà de 1789, nous croyons l'avoir montré, mais il ne semble pas que la Révolution ait joué un rôle important dans ce processus.

A Isbergues, la Révolution n'était pas nécessaire: le temps, n'est plus aux luttes anti-seigneuriales, mais déjà, et depuis longtemps, à la lutte pour la terre, à la lutte pour la vie. D'un côté, les tenants d'une agriculture — et d'une société — moderne, orientée vers le marché et le profit; de l'autre, la masse des paysans, pour qui se pose simplement le problème de la survivance, et qui veulent la terre pour l'assurer. Deux conceptions, deux types de société . . . De l'une à l'autre, le passage se fera sans heurts et sans violence, sinon sans douleur.

#### IV CONCLUSION

L'enquête que nous avons menée sur les structures du village d'Isbergues du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle permet tout d'abord de dégager le rythme et les modalités de l'interaction des facteurs démographiques, économiques et sociaux. Trois phases doivent être distinguées: la première, qui va jusque vers 1710, accuse le rôle prédominant des guerres et des mortalités catastrophiques du 17<sup>e</sup> siècle; ces crises interviennent au triple niveau démographique, économique et social. Les mortalités, qui se succèdent selon un rythme grossièrement trentenaire (1636-1639, 1676, 1710) maintiennent la population à un niveau compatible avec la quotité disponible du terroir: entre le 16<sup>e</sup> et le début du 18<sup>e</sup> siècle, il semble qu'il y ait toujours eu assez de terres disponibles pour que la moitié des familles du village réussissent tant bien que mal à maintenir leur indépendance économique. Pendant cette période, manouvriers et fermiers maintiennent respectivement

leurs positions. Cependant, les bases mêmes de cet équilibre sont sapées par l'aliénation de la propriété paysanne, conséquence probable des guerres et de la conjoncture économique défavorable du 17<sup>e</sup> siècle. Au sortir de la crise de 1710, la paysannerie se trouve en mauvaise posture pour affronter les conditions nouvelles qui caractérisent la deuxième phase de cette évolution de longue durée.

Au 18<sup>e</sup> siècle, en effet, avec la disparition des guerres et des mortalités catastrophiques disparaissent aussi les freins naturels de l'expansion démographique. La population commence à s'accroître de façon continue, d'autant plus que la fécondité augmente, et que la mortalité d'ensemble diminue, pendant la seconde moitié du siècle. Il fallut alors essayer de résoudre une impossible équation: faire vivre, sur un terroir déjà totalement mis en valeur, et dont la propriété était aliénée à 75%, une population en constante augmentation. L'émigration, le recul de l'âge au mariage, la fréquence plus grande du célibat apparaissent comme autant de tentatives pour résoudre l'équation. Le succès fut mitigé: il ne fait aucun doute que l'émigration enraya une croissance démographique qui serait vite devenue un problème majeur: il suffit d'analyser le mouvement de la population pour constater que les naissances, au 18<sup>e</sup> siècle, sont toujours plus nombreuses que les décès; de 1699 à 1819, on ne compte pas moins de 496 naissances en excédent. Cependant, ces tentatives de solution ne sont pas suffisantes; la propriété continue à se morceler et l'accès à la terre devient de plus en plus difficile, pour la majorité des paysans. Le rapport de forces entre fermiers et manouvriers évolue constamment, et à la fin de l'Ancien Régime, 70% des chefs de famille sont relégués au rang de manouvriers. Ainsi, l'augmentation de la population au 18<sup>e</sup> siècle, bien que limitée, provoque un bouleversement des structures socio-économiques du village.

Mais celles-ci, à leur tour vont déterminer la démographie: car "l'impossible équation" n'est résolue que pour la minorité des fermiers; pour la masse, le problème de la survie devient crucial: ils n'ont plus de terre, ils peuvent très difficilement en trouver à louer, et de surcroît, ils ne peuvent plus émigrer. Un nouveau comportement démographique s'impose, non pas comme solution au problème, mais comme une adaptation nécessaire à des conditions de vie différentes: c'est alors que les pratiques contraceptives commencent à se répandre, en même temps que se développe la solution déjà ancienne du célibat définitif.

L'originalité du 18<sup>e</sup> siècle, son caractère "révolutionnaire" au point de vue démographique, ne réside donc pas essentiellement dans une croissance rapide de la population, croissance dont on peut

trouver l'équivalent au 16<sup>e</sup> ou au 17<sup>e</sup> siècle, mais plutôt dans le fait fondamental que la disparition ou l'atténuation des freins naturels de l'accroissement démographique (guerres, épidémies) créent des conditions favorables à une croissance *continue*, et nécessite très vite l'adoption de comportements nouveaux capables de l'enrayer.

La raison profonde de ce freinage volontaire de l'expansion démographique devrait-elle être cherchée du côté de la production agricole, qui ne parviendrait plus à nourrir la population du terroir? Le problème a été posé récemment, à l'échelle nationale, par M. Morineau<sup>18</sup>, qui conclut par la négative, pour l'ensemble du pays, mais qui croit discerner en Hainaut, dans la subdélégation de Valenciennes, "des symptômes d'essoufflement de l'auto-suffisance" qui se manifesteraient en particulier par l'extension de la culture de la pomme de terre, substitut pauvre des céréales<sup>19</sup>. Notons tout de suite que l'extension de la culture des pommes de terre ne peut avoir valeur de symptôme pour l'ensemble de la production agricole: ce serait plutôt une preuve de l'inégalité de la répartition de la terre et de ses produits, ce qui n'est pas du tout la même chose: pour le paysan qui ne possède qu'une demie mesure, il est infiniment plus profitable, du strict point de vue de la quantité, de cultiver de la pomme de terre que de semer du blé. Cela ne signifie pas que la production s'essouffle . . . Pour en revenir à Isbergues, la question se pose à peine, lorsqu'un sait qu'en 1812, avec une population de 743 habitants, la commune produit 3500 hl. de froment, sans parler des autres céréales, et qu'elle ne consomme que 2093 hl. de blé, 41 hl. de méteil et 195 hl. de seigle. Ce n'est donc pas un hypothétique essoufflement de la production qui incite une partie de la population à limiter son accroissement, mais bien l'inégalité dans la répartition de cette production. En d'autres mots, il ne s'agit pas d'un problème technique, mais d'un problème social.

La croissance démographique du 18<sup>e</sup> siècle, en effet, n'affecte pas également l'ensemble de la paysannerie. Les fermiers disposent de plus grandes facilités d'adaptation que le reste de la population: il leur est plus facile d'éviter les inconvénients des partages successoraux, soit par l'indivision, soit par l'indemnisation en argent des cohéritiers; si le patrimoine est divisé — ce qui est quand même la situation la plus fréquente — ils peuvent compter sur un riche mariage pour en atténuer les conséquences: l'homogamie, très forte dans le groupe des fermiers, en est l'illustration. Par ailleurs, les fermiers étant les seuls à posséder et à pouvoir entretenir de coûteux trains de labour, se trouvent en position de force par rapport aux autres paysans.

Ainsi, parmi les paysans indépendants du début du 18<sup>e</sup> siècle, une poignée d'individus réunissent quelques-unes des conditions

nécessaires à leur "démarrage économique"; ils ont plus de terres, plus d'argent, plus de relations, et ils ont le monopole de l'équipement agricole. Non seulement ils pourront faire face aux problèmes de croissance démographique, mais bien plus, ils profiteront d'une situation qui relègue de plus en plus de paysans au rang de journaliers; la création d'un marché du travail, vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, explique la rapide expansion des grandes fermes après 1780, et en 1810, une vingtaine de fermiers mettent en valeur, grâce à cette main d'oeuvre, plus de 80% du terroir. Le problème de la main d'oeuvre, maintes fois évoqué par les autorités provinciales au 17<sup>e</sup> et au début du 18<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>, ne fut résolu qu'à la fin du siècle, par la prolétarianisation de la masse paysanne.

Le processus de dissociation de la paysannerie s'amorce donc dès le début du 18<sup>e</sup> siècle, et dès avant 1789, de nouveaux rapports de production s'établissent entre une minorité de fermiers qui, sans être propriétaires des moyens de production (bien qu'ils tendent à le devenir), contrôlent la quasi-totalité de ces moyens de production et exploitent à leur profit une majorité de paysans salariés. La société rurale, telle qu'elle nous apparaît à Isbergues au 18<sup>e</sup> siècle, ne peut se réduire à une opposition simple, payannerie contre rentiers du sol, ou même manouvriers contre fermiers. La réalité est plus complexe et plus mouvante: si les rentiers du sol entretiennent encore des rapports de dominants à dominés avec les fermiers, par le biais de la rente foncière, ceux-ci se libèrent progressivement de cette sujétion: de fermiers, ils deviennent fermiers-propriétaires, puis propriétaires-exploitants, voire même rentiers du sol à leur tour, s'intégrant ainsi à la minorité dirigeante et dominante, pendant qu'à l'autre extrémité de l'échelle sociale, la paysannerie moyenne disparaît et va grossir les rangs des manouvriers et journaliers qui ne possèdent plus pour vivre que leur force de travail.

#### NOTES

<sup>1</sup> Signalons, parmi les meilleures études consacrées à l'Artois, la synthèse de F. Laude, *Les classes rurales en Artois à la fin de l'Ancien Régime, 1760-1789* (Lille, 1914), ouvrage de pionnier, mais vieilli et très limité dans le temps. Les études d'histoire régionale ou locale sont relativement rares, et de valeur inégale. Les meilleures sont celles de O. Hemery, *La vie rurale dans le Nord du baillage artésien d'Avesnes le Comté de 1693 à 1727*, (Mémoire de D.E.S., Lille, 1958 (dactylographié)); G. Sangnier, *Blangermont: Etude d'histoire générale, économique et sociale d'un village de l'ancien comté de Saint-Pol*, (Calais, 1923) et R. Boyenval, *Un village à cheval sur les frontières d'Artois et de Picardie: le Souich*, (Amiens, Arras, 1945).

<sup>2</sup> A mesure que progressait la recherche, d'autres thèmes sont venus se greffer sur cette première direction de recherche: problèmes des techniques agricoles, de la productivité, des prélèvements, analyse de la communauté d'habitants, etc. . . . Dans le cadre de cette communication, ces aspects seront traités très rapidement, voire même omis. On

pourra se reporter au texte intégral de la thèse. *Une communauté rurale d'Artois: Isbergues, 1598-1826*, Microéditions universitaires, A.U.D.I.R., Paris, 1972. XVIII + 757 p.

<sup>3</sup> J. Dupâquier, "Problèmes de mesure et de représentation graphique en histoire sociale", *Actes du 89e Congrès national des sociétés savantes*, (Lyon, 1964), T. II, vol. I, pp. 77-86.

<sup>4</sup> Pour une vue rapide, mais bien documentée, de la question, voir: P. Goubert, *L'Ancien Régime*, T. I. : *La Société* (Paris, 1969) p. 43.

<sup>5</sup> En effet, dans une population pre-malthusienne il ne devrait pas y avoir, en principe, de corrélation entre l'âge au mariage et la fécondité; l'âge de la femme est le facteur prépondérant de la fécondité, et, à âge égal, des femmes de durées de mariage différentes ont des taux de fécondité voisins. Louis Henry, *Manuel de démographie historique*, (Paris, 1967), p. 89.

<sup>6</sup> Deprez, "The demographic development of Flanders in the eighteenth century", in: D.V. Glass and D.E.C. Eversley, *Population in history* (London, 1965) p. 615. Pour Sainghin, voir: R. Deniel et L. Henry, "La population d'un village du Nord de la France", *Population*, 1965, no. 4, p. 572.

<sup>7</sup> Voir en particulier Charles H. Pouthas, *La population française pendant la première moitié du 19e siècle*, (*Cahier de l'I.N.E.D.*, no 25, Paris, P.U.F., 1956) p. 25-26.

<sup>8</sup> Dans un récent article, E. Shorter suggère que cette augmentation de la fécondité est peut-être due à une plus grande fréquence des rapports sexuels — dans le mariage aussi bien qu'hors-mariage — cette plus grande fréquence étant elle-même déterminée par le mouvement d'émancipation de la femme qui s'amorcerait après 1750. L'hypothèse est séduisante et mériterait d'être vérifiée; il n'a évidemment pas été possible d'en tenir compte dans le présent article. Voir E. Shorter, "Female Emancipation, Birth Control, and Fertility in European History", *The American Historical Review*, volume 78, number 3, June 1973, pp. 605-640.

<sup>9</sup> M. Lachiver et J. Dupâquier, "Sur les débuts de la contraception en France, ou les deux malthusianismes", *Annales E.S.C.*, 1969, no 6, pp. 1391 — 1406. La méthode consiste essentiellement à classer les familles étudiées en 4 catégories, en fonction du quotient:

*Durée de vie conjugale (Limitée au 40e anniversaire)*

Nombre d'accouchements avant 40 ans

Ce quotient étant calculé en mois, on distingue alors les familles à intervalles courts (quotient égal ou inférieur à 18 mois), moyens (19 à 30 mois), longs (31 à 48 mois), et les familles stériles ou contraceptives (48 mois et +).

<sup>10</sup> Voir en particulier J.M. Richard, *Thierry d'Hireçon, agriculteur artoisien* (13.-1328), (Paris, 1892), p. 19.

<sup>11</sup> M. Morineau, *Les faux-semblants d'un démarrage économique. Agriculture et démographie en France au XVIIIe siècle*, (Paris, 1971).

<sup>12</sup> Ce sont les seules périodes pour lesquelles il est possible de préciser le statut économique et social des acheteurs de terre.

<sup>13</sup> Nous n'avons aucun document postérieur à 1779 qui donne une répartition détaillée et nominative des exploitations. D'autres documents cependant donnent une vue globale de la situation des exploitations, en particulier, dans la série M des archives du Pas de Calais, l'"Etat des fermes par communes, par cantons et par arrondissements, 1810", (M 1374).

<sup>14</sup> G. Lefebvre, *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*, (Lille, 1924), p. 274.



<sup>15</sup> Sur la base de: 1 hectare en location = 3/5 d'hectare en propriété.

<sup>16</sup> A. Soboul, "La communauté rurale française (XVIIIe-XIXe siècles) Problèmes de base", *La Pensée*, 1957, no. 73, p. 72

<sup>17</sup> Soboul, "La communauté rurale française. . .", p. 76

<sup>18</sup> M. Morineau, *Les faux semblants*, pp. 289-370.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 325.

<sup>20</sup> Voir en particulier le Placard des Archiducs, du 28 septembre 1617, et les règlements du Conseil Provincial d'Artois du 27 novembre 1721 et du 7 juillet 1723; à un siècle d'intervalle, on y retrouve la même préoccupation: obliger les petits paysans à travailler pour les censiers, fermiers et autres "gens de bien".